

Sondage auprès des candidats et candidates de la Nouvelle Écosse aux élections fédérales du 28 avril 2025

Il est important pour la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE), ses 29 organismes membres présents partout à travers la province et la communauté acadienne et francophone de la N.-É., de connaître votre position sur les enjeux ci-dessous.

Ce sondage porte sur 5 des enjeux importants pour la communauté acadienne et francophone de la N.-É.:

- La petite enfance
- L'immigration francophone
- L'appui aux organismes francophones dans les CLOSM
 - CLOSM : *Communautés de langue officielle en situation minoritaire*
- L'appui aux provinces : soutien à l'accès aux services en français de qualité
- Le programme de contestation judiciaire

Nous vous demandons d'envoyer vos réponses en date du **15 avril 2025** à info@federationacadienne.ca

LA PETITE ENFANCE

En Nouvelle-Écosse il n'y a que **380 places dans les garderies** francophones. La **demande courante est pour 3780 places**. **L'accès à une formation** pour garantir un personnel qualifié pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants est très important. Les collèges et universités francophones ont **besoin d'appui financier pour offrir cette formation**.

Questions :

1. Compte tenu de l'absence de places dans les garderies francophones, quelles sont vos propositions pour améliorer l'accès à des services de garde en français pour les familles francophones ?
2. Est-ce que votre parti va appuyer et soutenir le financement aux collèges et universités francophones en situation minoritaire pour les programmes de formation pour les services d'apprentissage et de garde pour les jeunes enfants francophones ?

IMMIGRATION FRANCOPHONE

La Loi sur les langues officielles demande que **le poids démographique des francophones** en situation minoritaire à travers le pays (*Communautés de langue officielle en situation minoritaire – CLOSM*) soit **ramené à ce qu'il était en 1971**.

En Nouvelle-Écosse le poids démographique **était de 5 %**. **Aujourd'hui il est de 2,9%**.

Questions :

1. Que comptez-vous faire pour inverser la tendance à la baisse du poids démographique des francophones en Nouvelle-Écosse, actuellement de 2,9 % par rapport à 5 % en 1971 ?
2. Comment envisagez-vous d'encourager l'immigration francophone en Nouvelle-Écosse pour soutenir la croissance de la communauté et aider à combler le besoin de services en français dans la province ?

APPUI AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FRANCOPHONES EN SITUATION MINORITAIRE

La Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE) et ses 29 organismes membres **travaillent très fort pour la préservation de la langue et la culture française**. La continuité continuer **ce travail est** en grande partie **grâce** à l'**appui financier** du fédéral.

Question :

1. Comment prévoyez-vous soutenir financièrement les organismes francophones en situation minoritaire, tels que la FANE, pour qu'ils continuent leur travail important ?

APPUI FÉDÉRAL AUX PROVINCES : ACCÈS À DES SERVICES EN FRANÇAIS DE QUALITÉ

Les provinces, comme la Nouvelle-Écosse, **comptent sur l'appui du fédéral** pour offrir des **services en français** à ses citoyens et citoyennes. En Nouvelle-Écosse, le gouvernement a adopté la **Loi sur les services en français** en 2004 et l'a révisée en 2024. **Pour appliquer cette loi, l'appui financier** du fédéral **est nécessaire**

Question :

1. Comment le gouvernement fédéral doit-il aider la province à offrir des services en français de manière plus efficace et accessible à ses citoyens francophones ?

PROGRAMME DE CONTESTATION JUDICIAIRE

Le programme de contestation judiciaire est très important pour les communautés francophones en situation minoritaire. **Ce programme a aidé** les Acadiens et Francophones de la N.-É. **à obtenir des écoles entièrement francophones**. En plus, ce programme permet à la région de Chéticamp d'obtenir le droit à une circonscription électorale provinciale spéciale.

Question :

1. Le programme de contestation judiciaire a joué un rôle clé dans l'obtention de droits pour les communautés francophones. Êtes-vous en faveur du maintien et du renforcement de ce programme pour soutenir les droits des francophones en situation minoritaire ?

Merci beaucoup d'avoir pris le temps de répondre à notre sondage durant cette période particulièrement chargée.

S'il vous plait envoyez vos réponses d'ici le **15 avril** à info@federationacadienne.ca